

produire devant le seul tribunal divinement investi d'une autorité religieuse.

Et Jésus, plus solennel et plus grave encore que le pontife, répondit :

" Tu l'as dit : Et je vous affirme, en vérité, qu'un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu et venant sur les nuées du ciel. "

Un indescriptible frémissement courut dans l'assemblée ; Caïphe fit explosion et, déchirant ses vêtements, il clama :

" Il a blasphémé ! qu'avons-nous à faire maintenant de témoins. "

Et tous s'agitèrent encore : " En effet, hurlaient-ils, nous n'avons plus besoin de témoignage. Nous venons de l'entendre de sa propre bouche. "

Et le grand prêtre conclut : " Quel est donc votre avis ? " A quoi le condamnez-vous ?

Et tous glapirent la même réponse : " A mort ! "

Onze millions de chrétiens devaient mourir, pendant les premiers siècles de l'Eglise, pour avoir témoigné de la divinité de Jésus. Il convenait que Jésus lui-même, le roi des martyrs, fût le premier à signer de son sang l'attestation de sa divinité.

La sentence était prononcée. Une difficulté cependant, terrible pour la haine judaïque, surgissait : le droit de condamner à mort, que possédait le sanhédrin de par la loi mosaïque, il l'avait perdu avec bien d'autres droits, depuis l'occupation romaine. C'est pourquoi le verdict que les juges iniques venaient de prononcer était tout platonique, jusqu'à ce qu'il fût ratifié et rendu exécutoire par le gouverneur romain.

Les mains toujours liées, Jésus fut donc, sur l'ordre des pontifes, traîné devant Pilate.

Et les pontifes, comme des loups, se mirent tous à la suite du cortège.

HENRY BOLO.

(A continuer.)